

Association d'étude pour l'*agence de financement* des *collectivités locales*

Le Président de la République s'engage pour la création de l'Agence Française de Financement des Investissements Locaux

Interrogé par Jacques Pélissard à l'occasion de la séance d'ouverture du 95^{ème} Congrès des maires de France, qui s'est tenue le 20 novembre 2012 à Paris, le Président de la République s'est officiellement prononcé pour la création de l'Agence française de financement des investissements locaux (AFFIL).

Partageant l'inquiétude des collectivités quant au financement de leurs investissements, le Président de la République a clairement marqué son adhésion aux principes fondateurs de la future Agence, qui trouvera naturellement sa place auprès de la nouvelle banque des collectivités co-entreprise par la Caisse des dépôts (CDC) et la Banque postale et de l'offre de prêts à très long terme de la CDC.

Articulant son propos autour de trois points, François Hollande a souligné la nécessité de créer cette structure qui permettra de diversifier les sources de financement, de mutualiser les risques et de sensiblement diminuer le coût d'accès à la ressource pour l'ensemble des collectivités françaises, sans distinction de taille. L'AFFIL sera l'Agence de tous les territoires.

Afin de mener à bien les travaux techniques nécessaires à l'entrée en action de l'Agence, l'AEAFCL a d'ores et déjà pris date avec le gouvernement afin que le projet puisse aboutir rapidement. En parallèle du dépôt du texte de loi par le Gouvernement, un travail sera entrepris afin d'obtenir l'agrément délivré par l'Autorité de contrôle prudentiel, indispensable au lancement de l'Agence.

L'Agence apportera une solution complémentaire à l'offre bancaire afin de répondre aux difficultés de financement de nos territoires, premiers investisseurs publics nationaux. Elle contribuera à diversifier l'offre pour qu'aucun acteur du financement des collectivités et de leurs groupements ne se trouve en position dominante sur les marchés.

L'AEAFCL se réjouit de l'implication du Président de la République dans l'aboutissement de ce projet de longue date qui s'inscrit dans une nouvelle étape de la décentralisation. L'engagement fort du Président de la République, et de son gouvernement, est une véritable marque de confiance de l'Etat envers les collectivités locales, accueillie avec conscience et responsabilité.

Contacts presse :



Marie-Hélène GALIN

Tél : 01 44 18 13 59



Sébastien FOURNIER

Tél : 01 44 39 34 65



Olivier LANDEL

Tél : 01 42 22 19 19